

Image not found or type unknown



ABUS?? Fond de garantie et assurance maladie

Par **supermoi**, le **03/12/2008** à **12:10**

suite a un accident de la circulation sans permis en juillet 2005. le fond de garantie m'envoie des lettres me demandant de l'argent me considérant coupable je rembourse mensuellement, de temps à autres il m'envoie des lettres me demandant plus en rajoutant des sommes à chaque fois (85000€ à ce jour). en juin 2007 j'ai été jugé au pénal et mon relevé de condamnation indique fond de garantie:0. depuis peu l'assurance maladie me réclame 107000 € au titre des soins médicaux prodigués à un des passagers. dois-je continuer à payer le fond de garantie et dois-je entamer les versements à l'assurance maladie sachant que le procès au civil n'a pas eu lieu et que le courrier arrive en lettre simple sans recommandé. De plus mon professeur de droit m'avait dit que sans jugement seul le fisc avait le droit de réclamer des sous.

merci par avance

willeyf@gmail.com